

CONDITIONS D'UTILISATION DES COFFRETS CADEAUX ET RESPONSABILITE

SITE INTERNET / www.gite-lesmaisonsfougere.fr

Article 1.

Le bénéficiaire d'un coffret cadeau doit contacter LES MAISONS FOUGERE & LA BULLE A PARFUMS (39 Darbonnay) au 06.32.53.82.37 ou par mail : accueil@gite-lesmaisonsfougere.fr . Réserver la prestation en renseignant le N° du coffret.

1-1 : Conditions particulières : A Pâques, Ascension, Pentecôte et ponts de Mai, réservation de 2 à 4 nuitées minimum

Article 2.

Seule la présentation de l'original du coffret cadeau remis à votre arrivée donne droit à une prestation.

Article 3.

Le coffret cadeau donne droit à des prestations élaborées par LES MAISONS FOUGERE & LA BULLE A PARFUMS (cf.site).

Article 4.

Le coffret cadeau est valable 6 mois (cf date inscrite).

Article 5.

Les prestations du coffret cadeau n'incluent pas le transport jusqu'au lieu de la prestation de l'établissement.

Article 6.

Les photographies présentées dans le coffret ne sont pas contractuelles. Toute reproduction partielle ou entière est interdite.

Article 7.

La délivrance de la prestation interviendra après le contrôle par l'établissement de la validité du coffret cadeau et du paiement intégral de celui-ci.

Article 8.

La délivrance de la prestation est soumise aux conditions spécifiques de l'établissement, notamment en terme d'annulation ou de modification de la réservation.

8-1 : Toute annulation doit être notifiée par lettre ou par mail à l'établissement.

a) Si l'annulation intervient plus de 24h avant le début du séjour, la prestation peut être reportée en accord avec le bénéficiaire

Si l'annulation intervient moins de 24 heures avant le début du séjour, les prestations hébergement et Bulle à parfums ne sont pas reportables.

b) Si le client ne se manifeste pas avant 19h le jour prévu, les prestations hébergement et Bulle à parfums ne sont pas reportables.

Article 9.

L'établissement LES MAISONS FOUGERE & LA BULLE A PARFUMS est seul responsable de la bonne exécution de la prestation.

Article 10.

Le coffret cadeau est à utiliser en une seule fois. Le coffret cadeau ne peut donner lieu à aucune contrepartie monétaire sous quelque forme que ce soit, totalement ou partiellement.

Article 11.

Le bénéficiaire est seul responsable de l'utilisation du coffret cadeau. En cas de non utilisation dans sa période de validité, de perte, de vol ou de destruction du coffret cadeau, le bénéficiaire ne pourra prétendre à un remboursement ni à une compensation de quelque nature que ce soit. En revanche dans le cas où un bénéficiaire ne peut consommer son bon cadeau dans la période prévue nous l'invitions à contacter l'établissement.

Article 12.

LES MAISONS FOUGERE & LA BULLE A PARFUMS déclare être titulaire d'une assurance de responsabilité civile professionnelle pour des montants notoirement suffisants en vue de la fourniture des prestations.

